



Commune de  
**Val-de-Ruz**

## **RENOUVELLEMENT DU PARC VÉHICULES ET ENGINS COMMUNAUX**

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un  
crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

Version : 1.0 - TH 696001

Auteur : Conseil communal

Date : 27.11.2024



**Renouvellement du parc véhicules et engins communaux**  
Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de  
CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

## Table des matières

1.	Préambule .....	4
2.	Situation actuelle du parc véhicules .....	5
2.1.	Véhicules rapides .....	5
2.2.	Tracteurs, mini-tracteurs et véhicules d'entretien .....	5
3.	Bilan du précédent crédit-cadre .....	6
3.1.	Crédit-cadre validé avec prévisions des achats .....	6
3.2.	Achats effectifs .....	6
3.3.	Bilan et constat .....	7
4.	Remplacements et nouveaux besoins .....	7
4.1.	Sports-loisirs-culture (SLC) .....	7
4.2.	Sécurité .....	7
4.3.	Forêts .....	7
4.4.	Travaux publics .....	8
5.	Principes d'acquisition et de renouvellement .....	9
5.1.	Contexte .....	9
5.2.	Social .....	10
5.3.	Économique .....	10
5.4.	Environnemental .....	10
6.	Types de motorisation disponibles .....	10
6.1.	Systèmes de propulsions existants .....	10
6.2.	Évolution des véhicules .....	11
6.3.	Comparatif de quelques modèles .....	11
6.3.1.	Véhicules rapides .....	11
6.3.2.	Tracteurs .....	12
7.	Politique d'achats responsables et marchés publics .....	12
8.	Explications et planification des achats .....	13
8.1.	Forêt .....	13
8.1.1.	Véhicule standard – Nouveau – Pour garde-forestier .....	13
8.1.2.	Chargeuse articulée sur pneus – Nouveau – Hangar à copeaux Evologia .....	13
8.1.3.	Tracteur – Nouveau – Pour équipe forestière .....	14
8.2.	Travaux publics .....	15
8.2.1.	Tracteur – Remplacement – Zone ouest .....	15
8.2.2.	Transporteur – Remplacement – Zone sud .....	15
8.2.3.	Transporteur – Remplacement – Zone nord .....	16
8.2.4.	Transporteur – Remplacement – Zone sud .....	17
8.2.5.	Gerbeur (palette de sel) – Nouveau – Zone sud .....	17



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

8.2.6	Lift – Nouveau – Fontainemelon .....	18
8.2.7	Épareuse – Nouveau – Zone ouest .....	18
8.2.8	Marquage au sol – Remplacement – Zone ouest .....	19
8.3.	Calendrier, planification et leasing .....	19
8.4.	Reprise des anciens véhicules.....	20
8.5.	Marché de l'occasion .....	21
9.	Conséquences financières.....	21
10.	Impact sur le personnel communal .....	21
11.	Vote à la majorité simple du Conseil général .....	21
12.	Conclusion .....	22
13.	Projet d'arrêté .....	23

## Liste des tableaux

Tableau 1 : véhicules rapide - inventaire actuel .....	5
Tableau 2 : tracteurs, mini-tracteurs et véhicules d'entretien - inventaire actuel .....	6
Tableau 3 : tableau systèmes des motorisations existantes .....	10
Tableau 4 : comparatif véhicules rapides .....	11
Tableau 5 : comparatif tracteurs.....	12
Tableau 6 : calendrier et planification des achats .....	19
Tableau 7 : calendrier et planification complémentaire des achats en cas de refus du leasing.....	20
Tableau 8 : estimation des montants des reprises .....	20

## Liste des abréviations principales

<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>
<i>SLC</i>	<i>Sports-loisirs-culture</i>	<i>TP</i>	<i>Travaux publics</i>
<i>STEP</i>	<i>Station d'épuration</i>	<i>TTC</i>	<i>Toutes taxes comprises</i>



## **Renouvellement du parc véhicules et engins communaux**

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de  
CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

Monsieur le président,  
Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

### **1. Préambule**

---

Depuis 2015, votre Autorité a approuvé deux crédits-cadres successifs sur une période de huit ans, couvrant les périodes 2016-2019 et 2021-2024, dans le but de moderniser et renouveler le parc de véhicules et d'engins de la Commune pour les domaines sports-loisirs-culture, sécurité, forêts et travaux publics. Ces crédits ont permis l'acquisition de divers équipements essentiels, tels que des petits tracteurs, plusieurs véhicules légers pour des interventions rapides ainsi que des tracteurs plus robustes pour les tâches exigeantes. En outre, une balayeuse a été ajoutée à l'inventaire communal ainsi qu'une petite pelle mécanique afin de renforcer l'autonomie lors des interventions d'urgence.

Grâce à ces investissements, la Commune dispose désormais d'un parc de véhicules adapté aux besoins de ses différents services. Ce parc est particulièrement précieux pour les travaux publics, qui ont la responsabilité de couvrir efficacement l'ensemble du territoire communal. Ces équipements permettent non seulement d'assurer le bon fonctionnement des opérations quotidiennes, mais aussi de répondre aux urgences avec plus de réactivité et de fiabilité.

Cependant, il est important de souligner que l'âge avancé et l'utilisation intensive de certains véhicules entraînent encore des coûts élevés en matière d'entretien et de réparation. Ces dépenses, qui ne cessent d'augmenter, pèsent lourdement sur le budget d'exploitation, le rendant chaque année plus contraignant. Cette situation montre, malgré les efforts de renouvellement du parc, que certains équipements nécessitent des investissements supplémentaires pour limiter ces frais de maintenance.

Par ailleurs, en ce qui concerne le secteur forestier, la mécanisation devient un enjeu de plus en plus central. Elle est nécessaire non seulement pour permettre à l'équipe forestière de rester compétitive face aux entreprises privées, mais surtout pour améliorer les conditions de sécurité au travail. Disposer des outils et des machines adaptées est essentiel pour réduire les risques liés à ce secteur d'activité souvent dangereux. L'intégration de machines performantes permettra ainsi d'accroître l'efficacité des opérations tout en garantissant la sécurité des bucherons sur le terrain.

Malgré les efforts déployés pour privilégier l'acquisition de véhicules électriques, il apparaît que leurs prix plus élevés peuvent constituer encore un obstacle pour la Commune au vu des investissements en cours. De plus, l'évolution technologique, en particulier des véhicules utilitaires et des tracteurs, n'est pas encore suffisamment avancée pour répondre aux besoins de notre région marquée par des conditions géographiques et climatiques limitant leur efficacité et leur performance. Le prochain crédit-cadre pourra certainement amener des éléments supplémentaires pour répondre aux attentes dans le domaine de l'électrification des véhicules communaux.



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

### 2. Situation actuelle du parc véhicules

Actuellement, le parc des véhicules et des engins de la voirie, du service des eaux et des forêts est composé de la manière suivante.

#### 2.1. Véhicules rapides

Réf.	Marque et type	Emplacement	Plaque NE	1 <sup>re</sup> mise en circulation	CV	Km au 30.09.2024	État
1	Renault Alaskan	TP sud	NE 65548	28.08.2020	140	46'447	😊
2	Dacia Duster 1.3 4x4	Forêt ouest	NE 161680	26.05.2020	96	62'496	😊
3	Toyota Hilux 2.4D-4D 4x4	TP nord	NE 85751	04.11.2019	110	47'760	😊
4	Toyota Hilux 2.4D-4D 4x4	Forêt	NE 76037	12.07.2019	110	119'746	😐
5	Renault Alaskan	TP ouest	NE 155488	27.06.2019	120	56'171	😐
6	Nissan Navara KC	TP nord	NE 112762	21.12.2017	120	39'173	😐
7	Ford Ranger 2.2 TDCi 4x4	TP nord	NE 81366	13.12.2017	118	35'473	😐
8	DACIA Dokker 1000	Eaux STEP	NE 114534	05.09.2017	75	24'986	😐
9	Nissan Navara NP 300 KC	TP nord	NE 89411	06.06.2017	120	64'434	😐
10	Nissan NP300 Navara DC	TP ouest	NE 126037	05.09.2016	140	81'741	😐
11	Nissan Navara KC	TP sud – est	NE 100794	19.01.2014	120	68'670	😐
12	DACIA Duster 1.6 4x4	Forêt	NE 162348	12.02.2014	77	125'074	😐
13	Nissan Navara DC 4WD	Eaux STEP	NE 125551	14.10.2011	140	95'660	😐
14	Nissan Navara KC	TP sud – est	NE 88816	30.05.2017	120	79'623	😞

Tableau 1 : véhicules rapide - inventaire actuel

#### 2.2. Tracteurs, mini-tracteurs et véhicules d'entretien

Réf.	Marque et type	Emplacement	Plaque NE	1 <sup>re</sup> mise en circulation	CV	Heures ou km au 30.09.2024	État
15	NEW Holland T5 130	TP sud – est	NE 45688	03.11.2022	96	586 H	😊
16	Iseki TH 5420	TP sud – est	NE 120441	22.12.2021	29.40	310 H	😊
17	Iseki TH 5420	TP sud – est	NE 120418	18.12.2021	29.40	350 H	😊
18	Bucher City Cat Balayeuse	TP nord	NE 954	22.08.2013	62	3'272 H	😐
19	New Holland T6010	TP sud – est	NE 130420	22.12.2010	74	3'152 H	😐
20	Iseki TM3265H	Sport/ TP ouest	NE 145501	02.12.2014	18.70	557 H	😐
21	John Deere 3720	TP nord	NE 41200	18.07.2011	32.40	2'460 H	😐
22	New Holland T6020 plus	TP nord	NE 122285	06.11.2009	82	2'385 H	😐
23	Schaeffer 548	STEP	NE 604	10.01.2001	39.50	1'051 H	😐
24	John Deere 6230	TP sud	NE 31529	16.06.2009	69	5'165 H	😞
25	John Deere 3720	TP nord	NE 45134	01.09.2008	32.40	2'811 H	😞
26	John Deere 6320	TP nord	NE 117585	12.06.2008	81	4'553 H	😞
27	Husqvarna PF21 AWD	TP sud – est	NE 666	21.11.2007	15.50	1'300 H	😞
28	John Deere 6320	TP nord	NE 31059	21.02.2007	74	3'100 H	😞
29	Case IH MXU110	TP ouest	NE 30284	04.11.2004	74	5'472 H	😞
30	New Holland TS100A	TP nord	NE 30089	16.12.2003	74	3'299 H	😞



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

Réf.	Marque et type	Emplacement	Plaque NE	1 <sup>re</sup> mise en circulation	CV	Heures ou km au 30.09.2024	État
31	John Deere 6220	TP nord	NE 8534	28.05.2003	66	207 H	☹️
32	John Deere 4400	TP nord	NE 83618	28.02.2002	24.80	308 H	☹️
33	Linder Unitrac 102	TP sud – est	NE 61398	31.01.2011	74.50	4'687 H	☹️
34	Rasant A540 Aebi	TP sud – est	NE 29586	11.04.2008	43.10	3'919 H	☹️
35	Reform Mli T10X	TP sud – est	NE 104972	01.12.2016	80	2'809 H	☹️

Tableau 2 : tracteurs, mini-tracteurs et véhicules d'entretien - inventaire actuel

### 3. Bilan du précédent crédit-cadre

#### 3.1. Crédit-cadre validé avec prévisions des achats

Le rapport approuvé par le Conseil général le 21 juin 2021 portait sur les besoins de remplacement ainsi que sur les nouveaux besoins identifiés ; il couvrait les éléments suivants : 3 petits tracteurs, 5 tracteurs agricoles, 4 lames à neige, 2 fraiseuses, 2 balayeuses (sur support), 2 remorques, 3 accessoires pour tonte et 1 chariot à bras télescopique.

Le crédit initialement proposé s'élevait à CHF 1'200'000. Cependant, ce montant a été réévalué par le Conseil général et réduit à CHF 900'000, permettant ainsi une optimisation des ressources tout en répondant aux objectifs.

#### 3.2. Achats effectifs

En raison des pannes survenues sur certains véhicules et des diverses opportunités de développement du potentiel opérationnel des travaux publics, la liste initiale a été largement modifiée. Le récapitulatif des différents achats réalisés dans le cadre du crédit-cadre accordé est le suivant :

- en 2021 : 2 petits tracteurs, 1 lame à neige et 1 faucheuse frontale, pour un montant de CHF 205'680 TTC ;
- en 2022 : 3 tracteurs, 1 saleuse, 1 fraiseuse, 1 véhicule rapide, 1 saleuse et 1 brosse balayeuse, pour un montant de CHF 369'491.20 TTC ;
- en 2023 : 1 petit tracteur, 1 saleuse, 1 souffleur, 1 lame à neige et 1 balayeuse (occasion), pour un montant de CHF 67'089.80 TTC ;
- en 2024 : 1 véhicule pour un garde-forestier, 1 véhicule rapide et 1 pelle mécanique (- 3 to), pour un montant de CHF 106'573.45 TTC.

Au 30 octobre 2024, le somme des achats arrêtée s'élève à CHF 748'834.35 TTC. S'y ajoute l'acquisition actuellement en cours d'un petit tracteur destiné à remplacer un véhicule-outil défaillant pour la zone sud, d'un montant de CHF 73'860 TTC.



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

### 3.3. Bilan et constat

---

Conformément aux demandes initiales, les pannes et défaillances de certains véhicules ont été traitées en priorité. Pour renforcer son autonomie et sa réactivité en cas d'urgence, le service de la voirie s'est équipé de deux nouveaux engins : une balayeuse et une petite pelle mécanique.

À ce jour, l'utilisation du crédit-cadre se monte à environ 91%.

## 4. Remplacements et nouveaux besoins

---

Ce chapitre fait état, par secteur d'activités, des besoins actuels et des remplacements de véhicules.

### 4.1. Sports-loisirs-culture (SLC)

---

Le service SLC n'a pas besoin de procéder au renouvellement de son parc de véhicules. En effet, les travaux spécifiques qui sont réalisés le concernant relèvent principalement des compétences du service des travaux publics (autour des collèges par exemple).

Par conséquent, les engins et équipements nécessaires à la réalisation de ces interventions sont déjà disponibles dans le parc de ce dernier. Cela permet au service SLC de bénéficier de ces ressources sans avoir à investir dans l'acquisition ou le remplacement de nouveaux véhicules ou engins, optimisant ainsi les coûts et l'utilisation des équipements existants.

### 4.2. Sécurité

---

En 2024, le service de la sécurité a procédé au remplacement de deux de ses véhicules, destinés respectivement au commandant et aux chefs d'intervention, dans le cadre du crédit-cadre précédent. Par conséquent, aucun nouveau véhicule n'est prévu pour ces postes.

Concernant les véhicules et engins spécifiques à la défense incendie, leur acquisition est prise en charge directement par l'Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECAP). La Commune, quant à elle, s'acquitte d'un leasing mensuel pour financer ces équipements, garantissant ainsi la disponibilité du matériel nécessaire sans impact immédiat sur son budget d'investissement.

### 4.3. Forêts

---

Dans le cadre du remplacement urgent d'un véhicule pour l'un de ses gardes-forestiers, le Conseil communal a récemment pris la décision de mettre à disposition des véhicules de service pour leurs déplacements, au fur et à mesure que ceux actuellement en usage deviennent obsolètes. Ce plan de renouvellement progressif prévoit ainsi l'acquisition d'un nouveau véhicule en 2025, suivie d'un autre en 2028. Cette nouvelle organisation a également une incidence sur les coûts : à partir du moment où les gardes-forestiers disposent de ces véhicules de fonction, ils ne facturent plus les indemnités qu'ils percevaient jusqu'alors pour l'utilisation de leur véhicule privé dans le cadre de leurs missions professionnelles.



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

Cela permettra non seulement d'harmoniser le parc automobile du service des forêts, mais également de rationaliser les dépenses liées aux déplacements. En outre, des frais d'amortissement, d'assurance et d'entretien sont également à prendre en compte dans l'analyse.

Deux autres véhicules sont prévus dans la planification, car il s'agit de nouvelles acquisitions pour améliorer l'efficacité et la sécurité de plusieurs opérations. Voici les détails concernant ces deux achats, dont un par leasing :

### 1. chargeuse sur pneus pour le hangar à copeaux d'Evologia à Cernier

Une fois le hangar à copeaux opérationnel, en principe à la fin de l'année 2025, il sera nécessaire de mettre en place une solution logistique pour transporter les copeaux du stock à la fosse de la chaudière. L'acquisition d'un véhicule dédié à cette tâche est indispensable. Afin de concilier efficacité et budget, l'achat d'un véhicule d'occasion offre un bon rapport coût-utilisation adapté à la fréquence d'utilisation prévue ;

### 2. tracteur pour l'équipe forestière

Comme le Conseil général a pu le constater lors de sa sortie annuelle du 31 août 2024, l'équipe forestière continue à travailler sans motorisation, comme cela se faisait au siècle passé, ce qui réduit son rendement et augmente considérablement les risques physiques. L'absence de machines adaptées expose les travailleurs à des dangers importants, surtout en ce qui concerne la sécurité et la finalisation des chantiers. De plus, avec la prolifération des zones de chablis, l'utilisation du tire-câble n'est pas toujours une option viable. Ce manque de motorisation entraîne des travaux manuels laborieux qui mobilisent une main-d'œuvre importante, rendant ainsi les opérations moins efficaces par rapport aux prestataires externes équipés. L'utilisation de matériel motorisé permettra non seulement d'améliorer la productivité de l'équipe, mais aussi de garantir de meilleures conditions de travail et de sécurité.

## 4.4. Travaux publics

---

Les remplacements urgents de véhicules pour les travaux publics concernent plusieurs zones et sont devenus indispensables. Tout d'abord, le véhicule de type transporteur de la zone sud génère chaque année des frais de réparation excessifs qui pèsent lourdement sur le budget d'exploitation. En raison de ces coûts élevés, il est impératif de procéder à son remplacement par un véhicule aux fonctionnalités équivalentes. Cela permettra également de récupérer le maximum d'accessoires encore en bon état, ce qui est essentiel pour optimiser l'investissement. Par ailleurs, les nouvelles versions de ce type de véhicule présentent des améliorations notables : elles ne sont plus équipées de boîtes à double embrayage ni de dispositifs pour l'enclenchement des quatre roues motrices, des spécifications désormais moins pertinentes pour un usage partagé entre plusieurs conducteurs. Ces modifications rendent les véhicules plus adaptés à une gestion multi-utilisateurs.

En ce qui concerne la zone nord, la situation est également critique. Le transporteur équipé de bennes est déjà hors service, ayant obligé l'équipe à installer une saleuse sur le tracteur pour faire face à l'hiver 2024-2025. Le remplacement du transporteur par une camionnette à pont basculant représente la meilleure option.



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

Ce choix est motivé par la plus grande fonctionnalité du véhicule, non seulement pour les tâches quotidiennes, mais aussi pour des travaux plus spécifiques, tels que le démantèlement de cimetières, la réfection des chemins agricoles ou encore la vidange de bovi-stop. Cette nouvelle solution, en plus de répondre efficacement aux besoins, permettra de réduire de moitié l'investissement initial, ce qui représente un avantage financier significatif pour le service des travaux publics.

Il serait par ailleurs judicieux de prévoir quelques investissements pour renouveler certains équipements vieillissants et répondre aux besoins actuels, et en acquérir de nouveaux. Tout d'abord, le tracteur utilisé dans la zone ouest commence à montrer des signes d'usure et il serait pertinent de le remplacer de manière anticipée afin d'éviter des pannes ou des coûts de maintenance élevés à l'avenir.

Dans la zone sud, un gerbeur à palette sera particulièrement utile pour réduire la manutention manuelle des sacs de sel, ce qui permettra de préserver la santé des travailleurs et d'améliorer l'efficacité des opérations. De même, la zone nord bénéficiera grandement d'un lift mobile, essentiel pour réaliser l'entretien des véhicules dans des conditions adéquates, garantissant ainsi une meilleure sécurité.

En ce qui concerne l'entretien des espaces verts, il est également indispensable d'acheter une épareuse pour la tonte des talus et des bords de route pour la zone ouest, car c'est actuellement la seule zone qui n'en possède pas. Enfin, la machine à marquage au sol, désormais obsolète et en fin de vie, doit être remplacée pour assurer la sécurité et la visibilité des marquages routiers. Ces investissements permettront non seulement d'améliorer les conditions de travail, mais aussi de maintenir un niveau optimal de sécurité et d'efficacité dans l'ensemble des zones concernées.

## 5. Principes d'acquisition et de renouvellement

---

### 5.1. Contexte

---

Malgré la complexité des défis à relever, les véhicules et engins acquis par la Commune doivent respecter les principes du développement durable. Ce dernier constitue l'un des axes prioritaires de chaque législature et doit être systématiquement pris en compte dans les demandes de crédit-cadre concernant l'acquisition de véhicules et d'engins.

Trois piliers fondamentaux du développement durable sont ainsi définis, mais il est malheureusement difficile d'adopter certaines motorisations écologiques dans le contexte spécifique de la Commune de Val-de-Ruz. En effet, les conditions géographiques et climatiques de la région, notamment les pentes à forte déclivité et l'enneigement important à certains endroits, posent des contraintes techniques qui rendent difficile le recours à des motorisations électriques.

De plus, il s'agit de tenir compte des aspects financiers des acquisitions. L'achat d'un véhicule impacte les comptes des investissements, tandis que la location ou le leasing charge celui d'exploitation. Alors que la Commune avait jusqu'alors pour principe uniquement l'acquisition par l'achat, elle prévoit désormais d'ouvrir la possibilité de conclure des leasings.



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

### 5.2. Social

L'ajout de véhicules au parc communal réduira la pénibilité du travail et facilitera les déplacements du personnel, améliorant ainsi leurs conditions de travail.

### 5.3. Économique

Les nouveaux véhicules offriront une consommation de carburant égale ou inférieure à celle des actuels, avec la même puissance. Grâce à des moteurs plus efficaces, ils permettront de réduire les coûts d'exploitation.

### 5.4. Environnemental

Dans la mesure du possible, la priorité sera donnée aux moteurs électriques, à condition qu'ils soient rentables, adaptés aux conditions locales et conformes aux budgets. Les véhicules à motorisation conventionnelle devront respecter les dernières normes environnementales, notamment avec des exigences minimales telles que l'Euro 6 par exemple.

Les véhicules diesel seront équipés de filtres à particules. De plus, une attention particulière sera accordée au choix des pneus pour réduire les nuisances sonores et polluantes, améliorant ainsi la qualité de vie des riverains.

## 6. Types de motorisation disponibles

Dans ce chapitre sont brièvement décrits les divers systèmes de propulsion existant actuellement sur le marché avec leurs avantages et inconvénients.

### 6.1. Systèmes de propulsions existants

Essence	Diesel	Gaz naturel Biogaz	Électrique	Hybride Hybride rechargeable
<ul style="list-style-type: none"><li>- Adapté pour tout type de trajets</li><li>- Adapté pour tracter des charges légères</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Adapté pour de longs trajets</li><li>- Adapté pour tracter des charges lourdes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Adapté pour tout type de trajets</li><li>- Peu adapté pour tracter des charges</li><li>- Manque de points de recharge dans le canton</li><li>- Technologie en voie d'abandon au niveau fédéral</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nécessite un temps d'immobilisation long pour recharger</li><li>- Solution idéale pour le trafic urbain</li><li>- Installation obligatoire d'une borne de recharge de puissance adaptée au véhicule</li><li>- Peu adapté pour tracter des charges (poids des batteries en sus)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Adapté pour tout type de trajets ; pour une consommation basse, il convient de faire des trajets courts (utilisation de la capacité électrique au maximum)</li><li>- Peu adapté pour tracter des charges</li></ul>

Tableau 3 : tableau systèmes des motorisations existantes



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

### 6.2. Évolution des véhicules

L'évolution des véhicules et engins électriques suit une trajectoire encourageante, mais plusieurs obstacles persistent pour une utilisation optimale dans des conditions d'utilisation métier. Pour l'heure, l'évolution technologique, notamment l'autonomie des véhicules électriques de type porte-outils et tracteurs reste insuffisante pour garantir une exploitation efficace tout au long de la journée. Quant aux véhicules à hydrogène, ils ne sont pas encore adaptés aux besoins actuels et le réseau d'infrastructures pour leur recharge demeure sous-développé.

L'offre de véhicules hybrides est également limitée. Pour l'instant, la mixité entre propulsion électrique et thermique semble l'option la plus viable pour répondre aux exigences de travail rencontrées dans la commune. Il convient de noter que la propulsion électrique reste sensiblement plus coûteuse, avec un surcoût d'au moins 20% par rapport aux motorisations thermiques traditionnelles, sans compter la pose de borne de recharge dans les différents dépôts.

### 6.3. Comparatif de quelques modèles

#### 6.3.1 Véhicules rapides

		
DACIA Duster TCe 130 4x4	JEEP Renegade E-Hybrid 4xe	SUZUKI Vitara Compact+ 4x4 Hybride
Puissance : 115 CV	Puissance : 130 CV	Puissance : 126 CV
Moteur : Diesel	Moteur : Hybride	Moteur : Hybride
Poids tracté freiné : 1'500 kg	Poids tracté freiné : 1'500 kg	Poids tracté freiné : 1'500 kg
Émissions CO <sup>2</sup> : 143 g/km	Émissions CO <sup>2</sup> : 137 g/km	Émissions CO <sup>2</sup> : 134 g/km
Prix <b>CHF 30'000</b> (avec crochet d'attelage)	Prix <b>CHF 35'000</b> (sans crochet d'attelage)	Prix <b>CHF 35'000</b> (avec crochet d'attelage)

Tableau 4 : comparatif véhicules rapides



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

### 6.3.2 Tracteurs

	
John Deere 6M 105	New Holland T4 Electric Power
Moteur : Diesel	Moteur : Électrique
Autonomie : en continue	Autonomie : maximum une journée de travail (non connu à ce jour)
Prix CHF 130'000	Prix inconnu (pas à la vente avant 2026)

Tableau 5 : comparatif tracteurs

## 7. Politique d'achats responsables et marchés publics

Les biens achetés par la Commune doivent tenir compte des principes du développement durable énoncés au chapitre 5 du présent rapport et respecter les critères des marchés publics.

Il faut notamment :

- qu'ils soient rationnels, efficaces et participent au développement économique (en particulier local) ;
- qu'ils favorisent l'amélioration de la qualité et l'optimisation globale des coûts (à court, moyen et long termes) ;
- qu'ils tiennent compte des exigences de la protection de l'environnement.

Seule la valeur par véhicule est représentative pour les marchés publics. Toutefois, chaque achat, en fonction du montant, doit respecter la procédure des marchés publics selon les critères d'adjudication et leurs pondérations :

- procédure de gré à gré jusqu'à CHF 150'000 ;
- procédure sur invitation jusqu'à CHF 250'000 ;
- procédure ouverte / sélective dès CHF 250'000.

La stratégie communale privilégie des achats répartis sur le temps et non pas par un achat groupé du même type de véhicules. Cela permet de travailler plus facilement avec les garagistes locaux.



## 8. Explications et planification des achats

---

Les explications détaillées, service par service et véhicule par véhicule, concernant les choix prédéfinis pour le crédit-cadre, sont décrites ci-après.

### 8.1. Forêt

---

#### 8.1.1 Véhicule standard – Nouveau – Pour garde-forestier

---

En mai 2024, le Conseil communal a pris la décision de doter les gardes-forestiers de véhicules de service adaptés à leurs besoins professionnels. Cette décision a été accélérée en raison de la situation d'urgence causée par les dégâts totaux subis par la voiture de l'un des gardes. Dans l'immédiat, le choix s'est porté sur un véhicule d'occasion, un Dacia Duster, qui s'est révélé être parfaitement adapté à ce type d'activité.

Cette sorte de véhicule présente des caractéristiques idéales pour le travail en milieu forestier, notamment un système 4x4 et un crochet d'attelage. Le choix de cette marque repose sur son excellent rapport qualité-prix, difficile à égaler. Comme il a pu être constaté au point 6.3 du présent rapport, un comparatif avec un véhicule hybride a été réalisé et le Dacia Duster s'avère plus économique. En cas d'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable, cela nécessite la pose d'une borne dont le coût doit être intégré à l'achat ; le coût d'acquisition est en moyenne d'environ 30% plus élevé que pour les véhicules thermiques.

Ces considérations ont conduit à la décision de maintenir le choix de ce modèle pour équiper les gardes-forestiers, assurant ainsi un compromis optimal entre performance, coût et adaptabilité au terrain.

Étant donné qu'il reste encore deux gardes-forestiers à équiper, un décalage dans la planification concernant l'acquisition de leurs véhicules est prévu.

Exemple de véhicule :



**Montant pour un véhicule CHF 30'000 TTC.**

#### 8.1.2 Chargeuse articulée sur pneus – Nouveau – Hangar à copeaux Evologia

---

Afin d'assurer un approvisionnement continu et fiable en matériaux depuis le stock du nouveau hangar d'Evologia jusqu'à la fosse d'alimentation du système de chauffage à distance de Vivaldis SA, il est impératif de trouver une solution pérenne pour gérer efficacement ce flux. Cela permettrait de maintenir un stock optimal et de garantir un équilibre constant du tas de copeaux.

Après analyse, deux options se présentent pour assurer ce transport de manière durable :

1. acquisition d'une **chargeuse articulée ou d'un véhicule télescopique** : cette option impliquerait l'achat d'une machine adaptée pour effectuer le transport des matériaux de façon autonome.



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

Compte tenu de la faible utilisation prévue, l'**achat d'un équipement d'occasion** est privilégié, offrant un bon compromis en matière de coût ;

2. sous-traitance à une entreprise privée : cette solution consisterait à confier cette tâche à un prestataire local qui possède déjà le matériel nécessaire, ce qui permettrait d'éviter un investissement immédiat dans une machine.

La validation de l'option 1 est proposée dans le cadre du présent crédit-cadre. Cependant, cet investissement ne sera pas réalisé immédiatement. En effet, une fois le hangar à copeaux en fonction, le service souhaite d'abord effectuer le transport avec ses engins actuels ou avoir recours à un sous-traitant. Ensuite, la fréquence de l'approvisionnement entrera également en ligne de compte pour confirmer le choix de l'option 1. Cela lui laissera en outre le temps de déterminer avec plus de précision le type d'engin à acheter, si cette option s'avère finalement la plus avantageuse.



**Montant pour l'engin CHF 100'000 TTC.**

### 8.1.3 Tracteur – Nouveau – Pour équipe forestière

Lors de l'évaluation des besoins et de l'équipement de base requis pour le tracteur destiné à l'équipe forestière, plusieurs devis ont été sollicités auprès d'une entreprise spécialisée. Grâce à son expertise reconnue et sa connaissance approfondie des exigences spécifiques aux travaux en milieu forestier, le service a estimé qu'elle était la mieux placée pour répondre à ses attentes en matière de performance, de fiabilité et de sécurité des équipements.

Le service des forêts a sélectionné des options indispensables : un treuil professionnel, un tourne-bois et un blindage renforcé pour une utilisation optimale en terrain forestier difficile.

Avant de procéder à l'achat définitif, le service prendra le temps de consulter les différents fournisseurs locaux. L'objectif est de leur soumettre les mêmes demandes de devis afin d'obtenir une comparaison complète des offres disponibles. Ces propositions seront évaluées avec une attention particulière concernant le facteur prix, qui constituera un critère déterminant dans la décision finale. Toutefois, tout en privilégiant une solution financièrement avantageuse, il s'assurera également que la qualité et les performances des équipements répondent aux exigences de l'équipe forestière.

Exemple de tracteur forestier :

**Montant pour l'engin CHF 155'000 TTC.**





## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

### 8.2. Travaux publics

---

#### 8.2.1 Tracteur – Remplacement – Zone ouest

---

Le tracteur actuellement en service commence à montrer des signes d'ancienneté, avec plus de vingt ans d'utilisation et un total de 5'800 heures de fonctionnement à la mi-octobre 2024. Bien qu'il soit encore pleinement opérationnel et ne présente aucun problème majeur pour le moment, son remplacement est envisagé dans les années à venir. Cependant, celui-ci n'interviendra que si des dysfonctionnements ou des réparations coûteuses se manifestent au cours des quatre prochaines années.

Dans le cas contraire, si le tracteur continue de fonctionner correctement et sans incident notable, il n'est pas envisagé d'engager les dépenses liées à son remplacement à court terme. L'acquisition d'un nouveau tracteur sera alors reportée et soumise à une prochaine demande de crédit-cadre afin de maximiser l'utilisation de l'actuel et d'optimiser les ressources budgétaires disponibles.

Le service penche en faveur de l'achat d'un modèle qui a déjà fait ses preuves avec satisfaction dans les autres zones avec ses accessoires. Au moment de l'achat, un appel d'offre sera lancé auprès des différents fournisseurs de la région et le modèle pourra varier en fonction de leurs retours.

Exemples de tracteur pour la voirie :



**Montant pour l'engin CHF 150'000 TTC.**

#### 8.2.2 Transporteur – Remplacement – Zone sud

---

Le porte-outils utilisé actuellement, âgé d'environ huit ans et comptant près de 40'000 kilomètres, pose des problèmes mécaniques récurrents depuis plusieurs années. Ces pannes fréquentes ont engendré des frais de maintenance d'environ CHF 50'000 au cours des trois dernières années, révélant ainsi un problème persistant avec cet équipement.

En raison de sa complexité technique et des nombreuses spécificités liées à son utilisation, particulièrement avec plusieurs chauffeurs se relayant pour l'opérer, il devient de plus en plus difficile de garantir son efficacité.



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

Pour remédier à cette situation et optimiser les opérations, le service préconise l'acquisition d'un nouveau véhicule de même type afin de conserver la compatibilité avec les accessoires existants, tout en simplifiant son utilisation. Ce nouveau modèle permettrait d'éliminer la nécessité de gérer les multiples fonctions complexes actuellement présentes. L'option envisagée est un modèle d'un multilift, qui sortira courant 2025 et qui offrirait une utilisation simplifiée, tout en répondant aux besoins spécifiques de l'activité.

Exemple de véhicule :



**Montant pour l'engin CHF 230'000 TTC.**

### 8.2.3 Transporteur – Remplacement – Zone nord

---

Le transporteur équipé d'une benne de marque Lindner, utilisé depuis plusieurs années, nécessite un entretien annuel de plus en plus coûteux et intensif. À titre d'exemple, au cours des trois dernières années, plus de CHF 50'000 ont dû être investis simplement pour maintenir ce véhicule en état de fonctionnement. Cette situation pèse lourdement sur le budget d'entretien et, malgré ces efforts financiers, le véhicule ne répond plus de manière fiable aux besoins.

Un véhicule de transport de matériaux est essentiel à l'activité quotidienne de la voirie, notamment pour des tâches comme l'acheminement de gravier pour les chemins agricoles ou de terre végétale pour les cimetières. Sans un tel équipement en bon état de marche, son efficacité est fortement compromise et son fonctionnement trop dépendant de la logistique externe, ce qui alourdit les coûts et ralentit les opérations.

Aujourd'hui, ce transporteur est immobilisé en raison d'une nouvelle panne nécessitant une réparation significative. Cependant, au vu de ses 13 années de service et de ses 4'698 heures au compteur, il n'est plus raisonnable d'investir davantage dans sa réparation. La vétusté du véhicule ne justifie plus ces coûts et il devient urgent d'envisager son remplacement par un modèle plus fiable et moderne, capable de répondre aux besoins sans entraîner de dépenses disproportionnées pour son entretien.

Après concertation avec les principaux utilisateurs, il a été décidé d'opter pour l'acquisition d'une camionnette à quatre roues motrices (indispensable pour les travaux durant la période hivernale), équipée d'un pont basculant renforcé (longueur 366.5 cm). Ce choix résulte d'une analyse des besoins opérationnels et des conditions dans lesquelles le véhicule sera utilisé avec une économie évidente par rapport à un véhicule de type porte-outils.



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

Actuellement, une solution électrique est à l'étude avec un fournisseur ayant équipé quelques villes suisses, mais celle-ci n'est pas assez aboutie pour la présenter dans le présent rapport. À relever que si cette option pouvait aboutir, les fournisseurs ne seront plus locaux pour cet achat.

Exemple de véhicule à pont :

**Montant pour le véhicule CHF 100'000 TTC.**



### 8.2.4 Transporteur – Remplacement – Zone sud

Le véhicule Nissan Navarra, actuellement utilisé par l'équipe sud et stationné à Dombresson, présente des problèmes techniques malgré son âge relativement récent, inférieur à huit ans, et un faible kilométrage d'environ 80'000 km. Bien que ces dysfonctionnements soient préoccupants, ils ne justifient pas encore des réparations coûteuses qui pourraient devenir disproportionnées par rapport à la valeur du véhicule.

Afin d'éviter des dépenses élevées pour des réparations futures, il s'avère judicieux de planifier son remplacement, à moyen terme, par un véhicule équipé d'un pont basculant, avec pont renforcé (longueur 366.5 cm) similaire à celui demandé pour la zone nord. Ce type de véhicule offrirait une plus grande polyvalence et s'adapterait mieux aux besoins opérationnels.

Exemple de véhicule :

**Montant pour le véhicule CHF 100'000 TTC.**



### 8.2.5 Gerbeur (palette de sel) – Nouveau – Zone sud

Afin d'améliorer le confort d'utilisation et de réduire la pénibilité du travail, il est essentiel de repenser les méthodes de stockage actuelles des sacs de sel. Jusqu'à présent, les employés de la voirie se chargent de déplacer et d'empiler manuellement les sacs sur des étagères, ce qui nécessite des efforts physiques répétitifs et potentiellement éprouvants. Pour éviter ces gestes et optimiser les conditions de travail, le service propose l'acquisition d'un gerbeur à main électrique.

Exemple de gerbeur :

**Montant pour l'engin CHF 10'000 TTC.**





## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

### 8.2.6 Lift – Nouveau – Fontainemelon

---

Actuellement, la plupart des réparations mécaniques ainsi que le changement des pneus sont effectués par deux employés de la voirie basés à Fontainemelon. Cependant, le levage des véhicules s'effectue à l'aide de crics manuels, une méthode qui présente des risques pour la sécurité du personnel. Cette approche n'offre pas les garanties nécessaires pour un travail sûr et ergonomique, en particulier lorsqu'il s'agit de soulever des véhicules pour des interventions prolongées ou complexes. L'acquisition de ce lift mobile contribuera non seulement à améliorer la sécurité, mais aussi à optimiser le processus de réparation. Le montant demandé correspond à un pont élévateur à ciseaux à faible course.

Exemple de lift :

**Montant pour l'engin CHF 10'000 TTC.**



### 8.2.7 Épareuse – Nouveau – Zone ouest

---

L'ancienne épareuse, qui était déjà en fin de vie en 2019 avec près de 30 ans d'ancienneté, n'a pas pu être réparée et a donc dû être mise hors service. Depuis lors, la zone a dû jongler avec les deux machines disponibles dans les autres zones, ce qui complique sa capacité à réaliser certaines tâches essentielles.

En effet, sans ce type d'engin, il n'est pas possible d'effectuer l'entretien des talus à l'intérieur des villages, ni de procéder au nettoyage des bassins de rétention, des opérations cruciales pour la gestion de l'espace public et la gestion des eaux.

Pour rétablir une situation normale et garantir l'efficacité des interventions, l'acquisition d'une nouvelle épareuse est sollicitée. Une variante électrique est envisagée.

Exemple d'épareuse :

**Montant pour l'engin CHF 35'000 TTC.**





## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

### 8.2.8 Marquage au sol – Remplacement – Zone ouest

Depuis quelques années, les zones de marquage routier à réaliser augmentent significativement, ces tâches étant régulièrement transmises aux communes via le Canton. Face à cette demande croissante, la machine actuelle, qui a plus de quarante ans d'utilisation, montre de sérieux signes d'usure. Elle est désormais en fin de vie et il est de plus en plus difficile de trouver des pièces détachées pour la maintenir en état de fonctionnement.

Afin de répondre à ces nouvelles exigences et de continuer à offrir un service fiable et de qualité, il est demandé de renouveler le matériel en investissant dans une machine plus récente et performante. Une variante électrique est envisagée.



**Montant pour l'engin CHF 30'000 TTC.**

### 8.3. Calendrier, planification et leasing

La planification des achats est prévue comme suit pour un total de CHF 725'000 TTC :

Service	Type de véhicule	Personne ou service destiné	2025	2026	2027	2028
Forêt	Véhicules standard (2x)	Garde forestier	30'000			30'000
Forêt	Chargeuse sur pneus	Hangar copeaux		100'000		
TP	Tracteur	Zone ouest			150'000	
TP	Transporteur	Zone sud	230'000			
TP	Véhicule à pont basculant	Zone sud				100'000
TP	Gerbeur (palette sel)	Zone sud		10'000		
TP	Lift	Zone nord		10'000		
TP	Épareuse	Zone ouest		35'000		
TP	Marquage au sol	Responsable zone ouest			30'000	
<b>TOTAL TTC</b>			<b>260'000</b>	<b>155'000</b>	<b>180'000</b>	<b>130'000</b>

Tableau 6 : calendrier et planification des achats

Deux véhicules, le tracteur destiné à l'équipe forestière et le véhicule à pont basculant, sont portés au budget 2025 via la prise d'un leasing et non pas comme investissement. En effet, le Conseil communal souhaite gagner de l'expérience en matière de leasing pour pouvoir effectuer une évaluation de l'opération sur la base de cas réels, bien que limités.



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

Au cas où le Conseil général s'oppose à l'acquisition en leasing du tracteur et du véhicule à pont basculant, le Conseil communal amendera la présente demande de crédit-cadre pour y réintroduire les deux investissements selon les modalités figurant dans le tableau 7 ci-dessous. Cet amendement porterait le montant du crédit-cadre à CHF 980'000, ce qui nécessiterait de reprendre l'arbitrage des investissements pour respecter les règles d'autofinancement. Par conséquent, le Conseil communal privilégie la solution du leasing.

En cas d'achat en lieu et place de leasing, les achats complémentaires seraient planifiés comme suit :

Service	Type de véhicule	Personne ou service destiné	2025	2026	2027	2028
Forêt	Tracteur	Équipe forestière		155'000		
TP	Véhicule à pont basculant	Zone nord	100'000			

Tableau 7 : calendrier et planification complémentaire des achats en cas de refus du leasing

### 8.4. Reprise des anciens véhicules

Lors de l'achat de nouveaux véhicules, le service veillera à demander, autant que possible, une offre de reprise pour ses anciens véhicules. Cependant, si cette démarche se révèle compliquée ou peu avantageuse, d'autres solutions seront explorées. Parmi celles-ci, la possibilité sera examinée de vendre les véhicules à l'exportation ou de les retourner aux concessionnaires qui les ont initialement vendus. Dans ce cas, une note de crédit à long terme pourrait être négociée, calculée en fonction des montants en jeu. Ce crédit pourrait ensuite être utilisé pour réduire le coût des divers services sollicités chaque année auprès de ces concessionnaires, optimisant ainsi la gestion des dépenses de l'exploitation.

Les montants envisagés pour les différents véhicules à reprendre sont les suivants, mais à valider selon le prix du jour :

Service	Type de véhicule	Personne ou service touché	2025	2026	2027	2028
TP	Véhicule « Lindner »	Zone nord	-20'000			
TP	Véhicule « Reform »	Zone sud	-50'000			
TP	Tracteur « Case »	Zone ouest			-20'000	
TP	Véhicule « Nissan Navarra »	Zone sud				-10'000
TOTAL TTC			-70'000	0	-20'000	-10'000

Tableau 8 : estimation des montants des reprises

Au total, il sera possible de réaliser une réduction d'environ **CHF 100'000 TTC** sur le montant global du crédit-cadre.



## Renouvellement du parc véhicules et engins communaux

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

### 8.5. Marché de l'occasion

Lors de l'acquisition d'un véhicule ou d'un engin, il est évident que le service s'orientera en priorité vers le marché de l'occasion. En effet, si une offre semble particulièrement attrayante et que le véhicule a été régulièrement entretenu, les avantages et les inconvénients de cette option par rapport à l'achat d'un modèle neuf seront soigneusement évalués. Les ventes aux enchères sont également une piste qu'il s'agira peut-être d'explorer.

## 9. Conséquences financières

Le crédit d'engagement sollicité auprès de votre Conseil s'élève à CHF 725'000 toutes taxes comprises (TTC). Il est pris en charge par la Commune sous le chapitre 2000042001. La charge nette inscrite dans la planification des investissements pour ce crédit-cadre jusqu'en 2028 correspond au montant annuel planifié.

		2025	2026	2027	2028
<b>Dépense nette</b>	<b>CHF</b>	<b>260'000</b>	<b>155'000</b>	<b>180'000</b>	<b>130'000</b>
Subventions attendues	CHF				
Prélèvements aux taxes	CHF				
<b>Investissement net</b>	<b>CHF</b>	<b>260'000</b>	<b>155'000</b>	<b>180'000</b>	<b>130'000</b>
Amort. cumulé s/taux différencié par investissement	CHF	52'000	11'430	11'700	26'000
Intérêts de la dette selon estimation : 1.42%	CHF	3'700	2'220	2'560	1'850
Charges induites (optionnel)	CHF	0	0	0	
Revenus induits (optionnel)	CHF	-70'000	0	-20'000	-10'000
<b>Charge totale annuelle au compte d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>-14'300</b>	<b>13'650</b>	<b>-5'740</b>	<b>17'850</b>
<b>Point(s) d'impôt de la charge totale annuelle du compte d'exploitation</b>					
<b>Incidence</b>		<b>-0.0259</b>	<b>0.0247</b>	<b>-0.0104</b>	<b>0.0323</b>

## 10. Impact sur le personnel communal

Le présent crédit-cadre n'engendre aucune augmentation de l'effectif et des charges salariales du personnel communal. La conduite du projet sera assurée par le service des travaux publics. L'impact sur le personnel communal sera minime et pourra être absorbé dans le cadre de l'effectif ordinaire.

## 11. Vote à la majorité simple du Conseil général

La présente demande de crédit d'engagement, prévue au budget d'investissement 2025, est une nouvelle dépense unique, inférieure à CHF 1'000'000 touchant le compte des investissements. Ne satisfaisant ainsi pas aux dispositions de l'article 5.13 du règlement sur les finances, du 2 mai 2022, le vote à la majorité simple est requis.



## **Renouvellement du parc véhicules et engins communaux**

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

### **12. Conclusion**

---

Le travail des services de sports-loisirs-culture, de la sécurité, de la forêt et des travaux publics nécessite le renouvellement et l'acquisition de plusieurs outils et véhicules pour les quatre années à venir. Il s'agit de maintenir, voire développer, des tâches attendues de la population au moyen du matériel prévu à cet effet.

Celui-ci permet aussi de faciliter leur exécution et tend à une amélioration continue des conditions de travail. Le montant du crédit-cadre, soit CHF 725'000, correspond aux besoins, sachant que plusieurs véhicules engendrent des coûts d'entretien très importants qu'il s'agit de résorber ou qu'ils arrivent en fin d'utilisation.

Pour les raisons qui précèdent, nous vous remercions de bien vouloir prendre le présent rapport en considération et d'adopter le projet d'arrêté qui l'accompagne.

Veuillez croire, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à l'expression de notre haute considération.

Val-de-Ruz, le 27 novembre 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
Le président                      Le chancelier  
D. Geiser                              P. Godat



**Renouvellement du parc véhicules et engins communaux**  
Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit-cadre de  
CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028)

## 13. **Projet d'arrêté**

---



Commune de  
**Val-de-Ruz**

### **Arrêté du Conseil général**

#### **relatif à une demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028) pour le renouvellement du parc véhicules et engins communaux**

*Le Conseil général de la Commune de Val-de-Ruz,*

vu le rapport du Conseil communal du 27 novembre 2024 ;

vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964 ;

vu la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEc), du 24 juin 2014 ;

sur la proposition du Conseil communal,

**arrête :**

#### **Crédit-cadre**

##### **Article premier :**

Un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028) est accordé au Conseil communal pour le renouvellement du parc véhicules et engins communaux.

#### **Comptabilisation**

##### **Art. 2 :**

La dépense sera portée au compte d'investissement 2000042001 et amortie selon la catégorie de véhicule au taux de 20% sur cinq ans, respectivement 6.5% sur 15 ans, après déduction des éventuelles subventions, participation et contributions de tiers.

#### **Exécution**

##### **Art. 3 :**

Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Val-de-Ruz, le 16 décembre 2024

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL  
Le président                      Le secrétaire

R. Douard

P. Lardon